

## Campagne de mobilité d'automne 2018

Les Avis de Vacance d'Emploi (AVE) correspondant à la campagne de mobilité d'automne 2018 ont été publiés hier, mardi 25 septembre 2018.

### Dates à connaître

Date limite de dépôt des candidatures : **14 octobre 2018**

Date limite pour retirer votre(vos) candidature(s) sans être pénalisé(e) :

Pour les IEEAC : **15/11/2018** - Pour les Attachés : **18/11/2018** - Pour les TSEEAC : **25/11/2018**

Dates des CAP :

Pour les IEEAC : **16/11/2018** - Pour les Attachés : **19/11/2018**

Pour les TSEEAC : **22/11/2018** (postes en recouvrement) - **26/11/2018** (CAP de corps)

Date de la CPE : **23 novembre 2018**

### Quelques anomalies relevées par l'UNSA UTCAC

L'UNSA UTCAC a relevé quelques erreurs, anomalies et « oublis » qu'il a signalés à l'administration :

#### AVE TSEEAC

##### AVE d'IOPS

(inspecteurs de surveillance transport aérien)

Pourquoi les AVE N°109359 (DSAC/NE), N°108870 (DSAC/SE) et N°108802 (DSAC/SO) sont-ils ouverts au niveau inspecteur de surveillance alors que, dans le même temps, les AVE identiques N°109105 (DSAC/AG), N°109117 (DSAC/AG), N°108938 (DSAC/N) et N°109133 (DSAC/CE) sont proposés en chargé de projet ?

Y a-t-il des DSAC/IR meilleures que d'autres ? Des IOPS plus ou moins méritants selon leur affectation ? Quels sont les critères utilisés pour décider du niveau du poste ?

##### AVE de chef de subdivision CTE

Pourquoi l'AVE N°108869 (DSAC/SE) est-il ouvert aux IEEAC alors que la qualification RAMP (CTE) est exigée pour ce poste, qu'il s'agit toujours, dans toutes les DSAC/IR, d'un poste ouvert aux seuls TSEEAC, et que la DSAC/SE a demandé, logiquement, une ouverture aux seuls TSEEAC ?

##### AVE de chef de Division

Pourquoi et comment l'AVE N°109791 (DSAC/AG) de chef de Division est-il dans la subdivision Aviation Générale, Formation Aéronautique ?

#### AVE Attachés

Pourquoi l'AVE N°109446 (adj chef bureau politique de soutien) à la DTA n'est-il pas proposé aux Attachés ?

Pourquoi l'AVE N°109797 (chef de programme pôle coopération internationale) à DSNA/SDPS n'est-il pas ouvert aux Attachés ?

Pourquoi l'AVE N°109670 (chef de programme entité médiatisation) à l'ENAC n'est-il pas ouvert aux Attachés ?

Pourquoi l'AVE N°109572 (chef de pôle aptitudes des personnels de la NA) à la DSAC n'est-il pas proposé aux Attachés ?

#### Quelques « oublis »

Pourquoi l'AVE de délégué à Bâle-Mulhouse (recouvrement IEEAC-TSEEAC) n'est-il pas ouvert alors que l'ancien titulaire du poste a été muté ?

Pourquoi l'AVE de chef de Division Transport Aérien à la DSAC/OI n'est-il pas ouvert alors que, là aussi, le précédent titulaire a été muté ?

**L'UNSA UTCAC attend des réponses aux remarques faites et aux questions posées, et vous tiendra informés !**